

Lécousse info

Journal municipal - www.lecouisse.fr - # 153 - Avril 2024



> actualités / p.4-10
Journée Citoyenne



> enfance jeunesse / p.11-13
Relais Petite Enfance



> initiatives / p.14-16
Gym Club Lécousse



> services / p.17-19
Tarifs communaux



Le carnaval du comité des fêtes





LEBRETON · FOUGERAY
CHIMENEES & POELES

*Votre
Cheministe !*

35133 Lécousse - Fougères contact@lebreton-fougeray.com
www.lebreton-fougeray.com

02 99 94 11 44

DAUGUET TP

Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

*Le professionnel de vos
Aménagements
Extérieurs*

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 94 33 14
contact@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

■ RÉNOVATION  ■ EXTENSION

**Accompagnement
et suivi de chantier**

Agence Fougères - Vitré
Roland FOUGERAY
1 allée de la Haute Garenne 35133 Lécousse

06 50 56 46 47

Franchisé financièrement et juridiquement indépendant - KER CONCEPT HABITAT - RCS RENNES 842321929 - SASU au capital social de 2000€



Charbonnel Eric
Charpente bois

35133 - LÉCOUSSE 02 99 99 20 47
www.charpente-fougères-35.fr



**URBANISME & PAYSAGE
INFRASTRUCTURES VRD
ENVIRONNEMENT**

47-49, rue Kléber - BP 80416
35304 FOUGERES Cedex
Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougères@tecam.fr
www.tecam.fr

OPOIBI
L'INGÉNIEUR QUALIFIÉE
N° 13 06 2583



**LES JARDINS
DE PÉROUZEL**

Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
maximedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

Faites tourner le vent
de votre côté...

...Communiquez

ARC en IEL
IMPRIMEURS

ACTEUR
ET PRODUCTEUR
DE VOTRE
COMMUNICATION
LOCALE

GRAPHISME
IMPRESSION
NUMÉRIQUE
OFFSET
FINITION
DÉCOUPE
SIGNALÉTIQUE & DÉCO

PONTORSON
02 33 60 10 61
LÉCOUSSE FOUGÈRES
02 99 94 25 26

commercial@arcenciel-imprimeurs.com



TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LÉCOUSSE
LOUVIGNÉ DU DÉSERT
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobea@hotmail.fr

 **Nova**
ENERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE & POÉLES

**ÉTUDE
GRATUITE**

Simplifiez votre transition
énergétique avec
votre installateur local.

contact@nova-energie.bzh
2 Blvd de la Côte du Nord, 35133 LÉCOUSSE
02 22 66 95 97
www.nova-energie.bzh



sommaire

actualités / p. 4-10

La Journée Citoyenne
 Le repas des aînés
 Les nouveaux habitants
 Les tarifs de l'eau
 Nova Énergie
 Le complexe Panchoubi
 Store et Portail
 AB4 Paysage
 La Magie de Noël en images
 Le Centre technique municipal
 Fougères agglomération
 Les subventions aux associations

enfance-jeunesse / p. 11-13

L'actualité des écoles
 L'accueil de loisirs
 La micro-crèche Rigolo Comme la Vie
 Le Relais Petite Enfance
 Le CMJ

initiatives / p. 14-16

Le Gym Club Lécousse
 La véloroute La Régalante
 Les dates à retenir
 La chorale Solaria
 L'UNC Lécousse
 L'actualité de la médiathèque
 Le carnaval du comité des fêtes

services / p. 17-19

Les tarifs communaux
 La collecte des déchets
 L'état-civil
 Les permis de construire
 Les déclarations de travaux
 Les numéros utiles



Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.
 Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication présidée par Christophe Drugeot et constituée de Hubert Couason, Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Élise Cosme, Sébastien Étienne, Adeline Ollivier.
 Crédit photos : commune de Lécousse.
 Mise en page, impression : Arc en Ciel Imprimeurs, Lécousse. - Dépôt légal : 588.

éditorial



Chères Lécoussaises et chers Lécoussais,

Le Conseil municipal vient de voter les subventions à la vie associative. Nous continuons notre politique d'accompagnement et d'encouragement des activités de détente et de loisirs sur la commune. Pour le confort de tous, de nombreux équipements, salles, terrains, matériels sont mis à la disposition des associations. Je remercie les bénévoles pour leur contribution au bien vivre ensemble, au rayonnement et au dynamisme de notre commune.

Nous avons déjà pu profiter, en mars, de temps de rassemblements avec le carnaval du comité des fêtes pour notre jeunesse et celui du repas du CCAS destiné à nos aînés.

Dans ce bulletin, vous trouverez l'agenda des associations nous donnant leur programme d'activités diverses et variées jusqu'en novembre. Nous aurons plaisir à nous retrouver pour ces temps si importants pour petits et grands autour d'évènements sportifs, culturels ou festifs.

Le printemps arrive, je vous invite à parcourir notre belle commune pour encore mieux vous approprier ses chemins et paysages. Si vous avez des envies d'ailleurs, la désormais nommée « Régalante » passe sur une portion de notre commune sur l'ancienne voie ferrée. C'est une véloroute touristique qui relie le Mont-Saint-Michel à Nantes sur 275 km. Elle a été inaugurée le week-end du 23 mars avec les élus du Pays de Fougères et du Coglais...à vélo !

Samedi 25 mai, les élus organisent la matinée citoyenne avec notre équipe du centre technique. Les petits chantiers d'entretien sur nos espaces publics sont l'occasion de rencontres, de convivialité et de partage entre Lécoussais de tout âge, de tout horizon et de toutes compétences...Une réunion publique vous est proposée le mardi 16 avril pour la préparation et collecter vos idées.

Pour conclure, un autre rendez-vous est donné à tous les citoyens européens : le renouvellement des 720 députés au Parlement européen de Strasbourg. Dans un monde de plus en plus complexe, instable et interconnecté, l'Union européenne fait face à des défis globaux qu'aucun pays de l'UE ne peut relever seul avec succès. Répondre à ces nombreux défis n'est pas une mince affaire et voter permet d'influencer le cap à suivre.

Aussi, je vous invite à vous déplacer aux bureaux de vote de Lécousse, salle Hermine, le dimanche 9 juin, entre 8 h et 18 h.

Très bonne continuation à tous et au plaisir de se croiser dans Lécousse,

Anne Perrin,
 Maire de Lécousse



Journée Citoyenne : réunion publique le mardi 16 avril



Journée Citoyenne Lécousse

La journée citoyenne se déroulera le samedi 25 mai, de 8 h 30 à 12 h 30. Comme chaque année, vous serez très nombreux à participer aux ateliers d'amélioration de notre cadre de vie. Cette matinée de travail, qui se veut avant tout conviviale, est l'occasion de faire connaissance avec les habitants et de créer du lien entre les générations. À partir de 13 h, tous les participants partageront un repas à la salle Hermine. Dans l'après-midi, des animations intergénérationnelles seront organisées au complexe sportif

et culturel : pétanque, palets, jeux de société, etc. Vous êtes tous invités à y participer !

En préambule à la Journée Citoyenne, une réunion d'information aura lieu le mardi 16 avril, à 20 h 30, à la salle Émeraude. Vous pourrez faire part de vos idées de chantier et vous inscrire dans celui qui vous intéresse le plus. Vous pouvez également vous inscrire à la Journée Citoyenne en retournant en mairie le talon-réponse du flyer inséré dans ce journal municipal.



Aménagement dans la Promenade Verte : à vos idées !

Le Budget participatif évolue. Cette année, la commune souhaite recueillir les idées des habitants pour réaliser un aménagement dans la Promenade Verte. L'objectif est de rendre encore plus attractif ce circuit de balade très fréquenté par les familles. Le parcours relie l'école Montaubert au chemin du Martray. Vous pouvez déposer vos idées de projet dans une boîte à idées mise à votre disposition à la mairie jusqu'au 30 juin. Les projets présentés seront ensuite étudiés par la commission Cadre de vie. N'hésitez pas à faire part de vos idées !

Repas des aînés : les doyens à l'honneur



Le traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS s'est déroulé le mercredi 20 mars à la salle Hermine. Ce rendez-vous annuel particulièrement attendu a réuni 165 convives. Comme chaque année, les doyens de la journée ont été mis à l'honneur. Au premier rang, de gauche à droite : Pierre Moutel (90 ans), Cécile Roussel (92 ans), Bernard Royer (94 ans), Marie Gardan (91 ans), Yves Dedilleux (92 ans), Yvette Dedilleux (95 ans), Louise Billois (92 ans).

Cérémonie : l'accueil des nouveaux habitants



Le samedi 27 janvier, Madame le Maire et plusieurs élus ont reçu les nouveaux habitants en mairie pour leur présenter la commune. Cette traditionnelle cérémonie d'accueil a réuni environ vingt personnes, lesquelles ont évoqué les raisons de leur installation à Lécousse :

la proximité de l'autoroute pour se rendre au travail, le rapprochement familial, le retour au pays pour la retraite, etc. Les échanges se sont poursuivis au cours du traditionnel verre de l'amitié.



le saviez-vous ?

> Emploi saisonnier : la commune recrute

Comme chaque année, la commune recrute deux jeunes Lécoussois(es) pour effectuer des remplacements en juillet et août au sein des services techniques. Si ces emplois vous intéressent, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 94 25 05.

et aussi

> Urbanisme : les statistiques 2023

- Permis de construire : 23 (dont 18 nouveaux logements)
- Déclarations préalables : 93
- Certificats d'urbanisme : 106
- Déclarations d'intention d'aliéner (DIA ventes de biens) : 67

> Carrefour de la Pépinière : le choix de l'entreprise

Une consultation a été réalisée pour sécuriser le carrefour de la Pépinière, avec la création d'un trottoir. Le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise SARL Dauguet TP pour un montant de 8 874,50 € HT.

> Centre commercial Le Parc : les avenants

Dans le cadre de l'aménagement de la zone du Parc, des travaux complémentaires ont été demandés à l'entreprise STPO, titulaire du marché, pour réaliser en entrée de zone la continuité de la piste cyclable sur le boulevard de Bliche. Le montant de ces travaux s'est élevé à 5 831,30 € HT, portant le marché de 564 048,50 € HT à 569 879,80 € HT.

Ces travaux complémentaires sont la conséquence d'une erreur de conception du bureau d'études TECAM, maître d'œuvre en charge de l'aménagement de la zone. Le bureau d'études, qui a reconnu son manque de vigilance, a proposé à la commune de ne pas facturer la mission AOR (Assistance aux Opérations de Réception), soit un montant en moins-value de 1 250 € HT.



www.cvb-veranda.fr
Création Vitranda et Éléments

**Réfection véranda existante
Réalisation tous corps d'état
Garantie décennale**

9 rue Croix Dorée - LECOUSSE
06 80 99 40 14 - 06 30 47 33 41
cvb.rogerlestas@orange.fr



- Véranda, Menuiseries alu/PVC
- Pergola bio-climatique
- SAS, Bow-window, Toit plat
- Volets roulants, Stores
- Garde-corps, Coupe-vent
- Tous types toit, verres, zinc
- Charpente, Couverture
- Terrassement, Maçonnerie
- Sols, Carrelage, Parquet
- Placo, Isolation, Cloison
- Tous aménagements int/ext
- Porte de garage, Portail
- Ossature bois - bardage



Fabrication & Pose par nos soins

Installations photovoltaïques et poêles : Nova Énergie s'agrandit à Lécousse



Créée à Romagné en 2022, l'entreprise Nova Énergie s'est installée en janvier dernier boulevard de la Côte-du-Nord, dans les locaux de l'ancienne clinique vétérinaire. « Ici, nous disposons d'une superficie de 800 m², contre 300 m² à Romagné » précise Maël Guibert, le dirigeant.

« Ce local nous permet de développer une nouvelle gamme de services : l'installation de poêles à bois et à granulés. Un showroom devrait ouvrir l'été prochain. »

Experte dans l'installation de panneaux photovoltaïques, la jeune entreprise certifiée RGE emploie déjà 17 salariés (personnel administratif, commerciaux, techniciens). Son credo : une transparence totale vis-à-vis des clients, cruciale dans un secteur où les arnaques sont nombreuses. « Notre objectif premier n'est pas de vendre des panneaux photovoltaïques, mais d'apporter aux clients une information transparente et quantifiable » insiste le dirigeant. « Du dimensionnement de l'installation jusqu'à sa mise en service, en passant par les démarches administratives, notre équipe d'experts prend en charge toutes les étapes du projet. »

La même transparence s'applique au domaine des poêles à bois et à granulés. « Chaque foyer est unique. Nous sommes là pour proposer les solutions les plus pertinentes en fonction du logement et des besoins des clients » souligne Maël Guibert.

- 2, boulevard de la Côte-du-Nord - Tél. 02 22 66 95 97 - www.nova-energie.bzh - contact@nova-energie.bzh

CrossFit, squash et coffee bar : l'ouverture du complexe Panchoubi



Début janvier, Alizée Detourbe et Thomas Varin ont ouvert le complexe Panchoubi dans la zone du Parc. Respectivement âgés de 26 et 21 ans, les co-gérants ont concrétisé un rêve en créant cet espace sportif de 550 m² où priment la convivialité, la bienveillance et le partage. « Nous souhaitons nous installer dans le secteur de Fougères » explique Alizée. « Ce local correspondait à nos attentes, même s'il a fallu réaliser d'importants travaux. »

Outre un espace détente relié à un coffee bar (sans alcool), le complexe sportif propose la pratique du CrossFit et du squash. « Accessible à tout âge et à tout niveau, le CrossFit allie l'haltérophilie, la gymnastique, le renforcement musculaire et le cardio. Les séances en petit groupe (12 personnes maximum) sont coachées par Thomas, qui est diplômé et certifié en CrossFit. Il adapte les séances en fonction de chaque participant. »

Le terrain de squash, d'une superficie de 70 m², est à la disposition de la clientèle pour 45 min ou 60 min (en heures creuses). « Ce sport de raquette ludique est accessible à tous, sans niveau sportif particulier. »

Le terrain de squash, d'une superficie de 70 m², est à la disposition de la clientèle pour 45 min ou 60 min (en heures creuses). « Ce sport de raquette ludique est accessible à tous, sans niveau sportif particulier. »

- 6, rue Marion du Faouët - Ouvert du lundi au vendredi de 10 h 30 à 21 h, le samedi de 10 h 30 à 18 h - Tél. 06 73 04 37 76 ou 06 82 92 01 93 - www.panchoubi.com - panchoubi.lecouisse@gmail.com

Spécialiste des pergolas, stores et portails : Marc Janvier a créé son entreprise

Depuis le 15 février, Marc Janvier est à la tête de sa propre entreprise baptisée Store et Portail. Natif de Lécousse, l'entrepreneur était auparavant commercial dans le secteur de la menuiserie. « Après toutes ces années passées sur les routes, j'ai eu envie de me poser et de créer ma propre société » explique-t-il.

L'entreprise est spécialisée dans la vente et la pose de protection solaire de l'habitat : pergolas (bioclimatiques, à toile, en vélum, à toit fixe), stores extérieurs (banne, volet, moustiquaire, screen, etc.), stores intérieurs (rouleau,

bandes verticales, vénitiens, etc.) et carports (protection des véhicules). « Le but de la protection solaire de l'habitat est de pouvoir profiter de sa terrasse pendant les chaudes journées d'été et de garder de la fraîcheur à l'intérieur de sa maison » précise Marc Janvier. « Je propose également une gamme de produits pour sécuriser et embellir les extérieurs de sa maison : portes de garage, portails, clôtures et garde-corps. Tous mes fournisseurs, reconnus sur le marché français, sont implantés essentiellement dans le Grand Ouest. »

L'entreprise, qui est soutenue par la



plateforme Initiative Pays de Fougères (IPF), s'adresse aux particuliers et professionnels de la restauration. Les devis sont gratuits.

- 24, chemin de la République
Tél. 06 77 31 07 23 - storeetportail@gmail.com

Aménagements paysagers et entretien des jardins : Alexandre Boittin à son compte



Après avoir été salarié pendant 10 ans dans une entreprise paysagiste, Alexandre Boittin vient de créer sa propre société baptisée AB4 Paysage. « Je me suis toujours dit que je ferais 10 ans de salariat avant de me mettre à mon compte et c'est ce qu'il s'est passé » confie-t-il.

Domicilié à Lécousse depuis 8 ans, Alexandre Boittin réalise des aménagements paysagers pour les particuliers et professionnels : terrasses, clôtures, escaliers, etc. Il assure également l'entretien des jardins en contrat ou de façon ponctuelle : taille, tonte, débroussaillage, etc. Cette activité donne droit à un crédit d'impôt de 50 % (Services à la Personne). « Je dispose d'un broyeur qui permet de se débarrasser des déchets verts sans se déplacer en déchetterie » ajoute-t-il. « Je peux aussi vendre du broyat aux personnes qui souhaitent en utiliser pour pailler ou enrichir le sol de leur jardin. »

Alexandre Boittin est soutenu par Initiative Pays de Fougères (IPF), la plateforme qui accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprise.

- 12, place Saint-Martin-des-Champs
Tél. 06 08 71 10 86 -
ab4.paysage@gmail.com

et aussi

> Contrat : le point à temps 2024

Pour la réalisation du point à temps 2024 (rénovation de la chaussée là où elle a subi des dégradations), une consultation a été réalisée auprès de deux entreprises. Après analyse des offres, le Conseil a retenu le devis de l'entreprise Beaumont TP aux montants suivants :

- point à temps manuel : 1 420 € HT/tonne
- point à temps automatisé : 1 035 € HT/tonne

Avec la réalisation de 8 tonnes de point à temps manuel et 20 tonnes de point à temps automatisé, la prestation est évaluée à un coût global de 32 060 € HT.

En images : le beau succès de la Magie de Noël



Le samedi 23 décembre, de très nombreux Lécoussois ont participé à la 3ème édition de la Magie de Noël. Une édition particulièrement réussie grâce à la présence de Greg Brinchault et son spectacle de bulles et celle du groupe Le Grand Fatras et sa musique festive. Cette belle soirée intergénérationnelle a fait le bonheur de tous !





Eau et assainissement : les tarifs 2024

Eau potable : 1 823 abonnés

L'eau distribuée sur la commune de Lécousse est produite et achetée au Syndicat Mixte de Production du Bassin du Couesnon, qui a la compétence « production d'eau potable ». La distribution de l'eau potable sur la commune est assurée directement par le Service Municipal de l'Eau de Fougères, qui est exploité en régie. Au 31 décembre 2022, il y avait 1 823 abonnés à Lécousse, soit une augmentation de 0,88 % par rapport à 2021.

Les tarifs 2024

- Abonnement : 55,59 € HT
- Consommation : 1,916 € HT/m³

Ces tarifs ont été transmis à Fougères Agglomération pour validation.

Assainissement : 1 626 abonnés

Le service public Assainissement est exploité en régie par le Service Municipal de la Ville de Fougères. Le réseau de collecte des eaux usées de la commune de Lécousse est raccordé à celui de Fougères, pour permettre le transfert des eaux collectées vers la station d'épuration de la Sermandière. Au 31 décembre 2022, il y avait 1 626 abonnés à Lécousse, soit une augmentation de 0,25 % par rapport à 2021.

La redevance 2024

La redevance assainissement est fixée à 2,014 € HT/m³

Ce tarif a été transmis à Fougères Agglomération pour validation.

Simulation de facture 2024 pour une consommation de 120 m ³	
Conformément au décret n°2007-675 du 4 mai 2007	
EAU	
Part fixe	55,59 €
Part consommation	229,92 €
Redevance Agence Eau (lutte pollution)	36,00 €
Redevance Syndicat Mixte de Gestion	22,80 €
	TVA 5,5 %
	18,94 €
Redevance Agence Eau (modernisation réseaux)	18,00 €
	TVA 10 %
	1,80 €
	Total TTC Eau
	383,05 €
Assainissement	
Tarif service Assainissement	241,68 €
	TVA 10 %
	24,17 €
	Total TTC Assainissement
	265,85 €
	Total facture TTC
	648,90 €

Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

- construction individuelle : 670 €
- par logement si collectif : 215 €
- par chambre si hôtel : 150 €
- locaux d'activités et restaurants : 710 € pour une surface de plancher de 1 à 100 m² (5 € par m² supplémentaire)

La PAC est demandée 6 mois après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

et aussi

> Contrats d'assurance de la commune : le choix du prestataire

Partout en France, les collectivités ont de plus en plus de mal à s'assurer et doivent faire face à l'envolée des cotisations, aux résiliations unilatérales et aux appels d'offres sans candidat. La commune de Lécousse, qui a lancé récemment une nouvelle mise en concurrence, a pu retenir, pour les trois années à venir, la proposition de la SMACL (Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales) pour un montant annuel de 18 156,37 € HT, se déclinant comme suit :

- dommages causés à autrui (responsabilité civile) : 2 469,29 € HT
- dommages aux biens : 10 754,90 € HT
- assurance flotte automobile : 2 900 € HT
- protection juridique (commune, élus et agents) : 987,50 € HT
- protection fonctionnelle (élus et agents) : 245 € HT
- assurance auto-collaborateurs (élus et agents) : 799,68 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus chaque année en section de fonctionnement du budget principal.

> Les Vallons Saint-Martin 2 : rétrocession à la commune

Par délibération du 8 décembre 2017, le Conseil municipal a validé la convention de rétrocession avec la société SCI PACOME, aménageur du lotissement Les Vallons Saint-Martin 2, en vue de l'intégration dans le domaine communal des espaces communs après leur réalisation complète (voirie, réseaux et espaces verts). Conformément à cette délibération, le Conseil municipal a accepté la rétrocession à titre gratuit de l'ensemble des équipements et espaces communs d'une superficie totale de 14 365 m². Le nouveau linéaire de voirie communale est ainsi passé de 31 485 ml à 31 882,5 ml.

Centre technique municipal : la restructuration et l'extension des locaux



La commune s'apprête à lancer un chantier d'envergure : la restructuration et l'extension du Centre technique municipal. Construit au début des années 1990 rue de la Butte, le bâtiment principal sera entièrement reconfiguré pour agrandir les espaces administratifs et les locaux du personnel selon les normes d'accessibilité en vigueur. Sont prévus notamment de nouveaux bureaux, une salle de réunion, une salle de pause digne de ce nom, de nouveaux

vestiaires hommes et femmes, etc. Le bâtiment fera également l'objet d'une rénovation énergétique complète, avec notamment l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Pour récupérer de la surface de stockage, le bâtiment annexe sera étendu côté rue de la Butte. Le programme de travaux, défini en étroite collaboration avec les agents des services techniques, devrait démarrer avant l'été. La livraison est envisa-

gée au printemps 2025.

Le coût total de l'opération, incluant la maîtrise d'œuvre, est estimé à 476 648 €. La commune a sollicité des subventions auprès de l'État, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), ainsi qu'auprès du programme de rénovation énergétique ACTEE+.

Fougères Agglomération à travers Lécousse

Lécousse fait partie des 28 communes regroupées au sein de Fougères Agglomération. De façon concrète, de nombreux services dont vous bénéficiez au quotidien sont financés et gérés par l'intercommunalité. Voici les principaux exemples.

Mobilité



Le Service Urbain de la Région Fougèraise (SURF) est exploité par l'opérateur Transdev pour le compte de Fougères Agglomération. Le service de transport à la demande, accessible aux habitants des 28

communes du territoire, est également un service communautaire.

En matière de mobilité, le schéma directeur vélo, qui prévoit à terme l'aménagement de 18 grands itinéraires sur l'ensemble du territoire, est également porté par Fougères Agglomération.

Déchets

La collecte et le traitement des ordures ménagères est une compétence exercée par le SMICTOM du Pays de Fougères pour le compte de 4 intercommunalités, dont Fougères Agglomération. Le SMICTOM assure différentes missions : la collecte et le traitement des déchets, la mise à disposition des bacs de collecte, la gestion des déchetteries, ainsi que les actions de prévention et de sensibilisation auprès des usagers.

Développement économique

La création et le développement des entreprises du territoire fait partie des compétences de Fougères Agglomération. La collectivité gère actuellement 5 parcs d'activités, dont celui de la Meslais implanté à Lécousse. Dédié essentiellement à des activités d'artisanat et de services, ce parc de 22 ha accueille actuellement une quinzaine d'entreprises pour un total d'environ 150 emplois.

Culture

La médiathèque de Lécousse fait partie du réseau des médiathèques de Fougères Agglomération (8 000 abonnés au total). Ce réseau, partenaire privilégié des éta-

blissements scolaires, est porteur de rendez-vous culturels tout au long de l'année : expositions, animations, actions concertées avec les autres services culturels de Fougères Agglomération, etc.



Toujours dans le domaine culturel, Fougères Agglomération gère également l'école d'arts plastiques, le Conservatoire de musique, le Centre culturel Juliette Drouet, le Théâtre Victor Hugo et l'Espace Aumaillerie.

Sports et loisirs

Vous allez souvent à l'Aquatis, à Fougères, pour pratiquer une activité aquatique et sportive ? Sachez qu'il s'agit d'un équipement financé par Fougères Agglomération. La base de plein-air de Chénédet, située à Landéan, est également un équipement communautaire.

Plus d'infos sur <https://fougères-agglomération.bzh>

Associations : les subventions 2024

Cette année, les aides accordées par la commune aux associations représentent un total de 52 384 €.

Secteur social local.....22 750 €

CCAS de Lécousse (dont subvention ADMR, CLIC)	22 000 €
Amicale des donneurs de sang - Fougères.....	50 €
Group. employeurs Sud Fougerais	100 €
Ligue contre le Cancer d'Ille-et-Vilaine.....	50 €
Restos du Cœur - Fougères.....	500 €
Alcool Assistance La Croix d'Or - Fougères	50 €

Secteur sportif.....12 900 €

Football Espérance de Lécousse.....	4 300 €
Gym Club enfants	4 500 €
Alliance Judo Fougères-Lécousse.....	3 500 €
USL Vélo	400 €
Foulées de Lécousse	200 €

Secteur animation et culture14 100 €

UNC Lécousse.....	600 €
ACLé.....	4 500 €
Comité des fêtes - Fête de la Saint-Jean	4 500 €
Comité de jumelage.....	4 500 €

Actions envers la jeunesse670 €

USEP sport (école Montaubert).....	250 €
UGSEL sport (école Notre-Dame).....	175 €
Réseau aides spécialisées - école Montaubert (fournitures scolaires)	245 €
<i>Participation aux activités sportives extérieures (6 à 18 ans) : 20 €/jeune</i>	
<i>Participation classe découverte : 40 €/jeune</i>	
<i>Participation voyages collégiens et lycéens : 55 €/jeune</i>	

Divers.....1 964 €

Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Fougères	40 €
Prévention Routière - Rennes	30 €
Société de chasse de Lécousse (Lutte contre les nuisibles)	250 €
Association des Maires d'Ille-et-Vilaine.....	1 500 €
Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine.....	144 €

Dépôt sauvage de déchets : une amende de 200 €



Régulièrement, des personnes déposent sur le domaine public communal des ordures, déchets, matériaux et objets en tout genre. Ces actes d'incivilité, qui portent atteinte à l'environnement et à la salubrité publique, représentent un coût pour la commune, au regard du temps passé par les agents des services techniques pour l'enlèvement et le nettoyage de ces déchets.

Pour lutter contre ces incivilités, le Conseil municipal a institué une contribution forfaitaire d'un montant de 200 € à l'encontre des auteurs de ces dépôts. Cette somme sera facturée par la commune aux contrevenants par l'émission d'un titre et recouvrée par le Trésor Public.

Cimetière : modification du règlement



Lors de la séance du 14 décembre 2023, le Conseil municipal a modifié le règlement du cimetière concernant les deux articles suivants :

- *article 12 : délai de réalisation des travaux obligatoires*

« L'acquisition ou le renouvellement d'une concession de terrain sont soumis aux travaux suivants dans le délai de six mois à compter de la date d'achat :

- Construction d'une fausse case ou d'un caveau
- Pose d'une dalle provisoire »

- *article 31 : achat d'une case de columbarium*

« L'achat d'une case de columbarium ne peut être réalisé qu'au moment du décès. Aucune case ne pourra être vendue en amont. »

École Montaubert : à la découverte des continents



Cette année, tous les CP et CE1 (3 classes) travaillent autour des 5 continents en lien avec les Jeux Olympiques. À chaque période, les élèves découvrent un nouveau continent autour de diverses activités : musique, arts visuels, sport, cuisine, littérature, etc. Ils ont pu ainsi pratiquer le judo, le dibéké (sport sud-africain), peindre des animaux de la sa-

vane africaine ou des dragons chinois, cuisiner des biscuits au sésame ou des boules de pâte d'amande, mais aussi apprendre des chants italiens, espagnols, congolais ou vietnamiens (avec un musicien intervenant du Conservatoire). Une maman est aussi venue nous faire découvrir son pays d'origine, la Tunisie, avec ses tenues traditionnelles.

Ce travail donnera lieu à un temps de restitution en fin d'année pour les parents (concert et exposition). Des œuvres et des photos des différentes activités seront visibles dès le vendredi 5 avril, lors des portes ouvertes de l'école Montaubert.

École Notre-Dame : la classe dehors



La classe de CP de l'école Notre-Dame expérimente la « classe dehors » tous les vendredis matin. Cette expérience s'intègre au thème de l'année : la Nature.

Dès 9 heures, tous les élèves chaussés de leurs bottes et habillés chaudement se rendent à la Coulée verte. Un campement les attend : des bâches posées au sol et dans les arbres en cas de pluie.

Bien installés, le rituel commence avec un rappel des règles de la classe dehors :

- Respecter la nature
- Respecter les limites de la classe dehors

- Ramasser les choses par terre
- Revenir au campement aux deux longs coups de sifflet
- Tenir les bâtons vers le bas

Ensuite, les élèves font le tour de cette grande classe pour observer les changements de la nature d'une semaine à l'autre. À chaque sortie, que de découvertes ! Des châtaignes, des noisettes, des champignons, le givre sur les toiles d'araignées, des vers de terre, des jonquilles, etc.

Après toutes ces observations et questionnements, la classe se poursuit par des apprentissages en interaction avec le milieu : en mathématiques (dénombrément, passage à la dizaine, calcul,

mesure, géométrie, etc.), en français (mémorisation de l'orthographe des mots, lecture, écoute d'histoires, etc.).

La Coulée verte est le cadre idéal pour travailler les sciences. Les élèves ont appris à identifier les arbres et les champignons. Ils ont découvert toute la richesse du sol. Dernièrement, ils ont fabriqué des boules à graisse pour nourrir les oiseaux pendant l'hiver.

La récréation est un moment très apprécié. Les enfants courent, escaladent, grimpent aux arbres. Ils construisent des cabanes, inventent plein d'histoires. C'est une belle pause sans disputes.

Les enfants réalisent que cette coulée de verdure est un véritable trésor qu'il faut préserver.

Accueil de loisirs : les vacances d'hiver



Les mercredis de janvier et février, les enfants ont eu l'occasion de faire des activités autour du thème du cinéma : création d'affiches de films ou de décorations pour les plus jeunes, production d'un film (de l'écriture à la projection) pour les plus grands. Chacun a pu apporter ses idées et ses goûts en matière de 7^{ème} art.

Pendant les vacances d'hiver, des activités variées ont été proposées chaque jour aux enfants. Les 3-6 ans ont pu notamment participer à des ateliers et jeux sur le thème de l'espace et de la nuit, tandis que les 7-12 ans se sont adonnés au sport et à la création manuelle. Des sorties à l'Aquatis et au parc de jeux Kampus 137 ont été organisées la pre-



mière semaine. Le spectacle « Éden », du conteur Doé, a clos la deuxième semaine.

Les collégiens qui ont fréquenté l'accueil de loisirs pendant les vacances ont pu aussi profiter de moments privilégiés : Mario-Kart à la médiathèque, cinéma et bowling, activités sportives, grands jeux, etc.

Les bilans 2023

Accueil de loisirs

En 2023, l'accueil de loisirs a fonctionné 108 jours (106 en 2022) : 37 mercredis scolaires et 71 jours de vacances. Le service a été fréquenté par 215 familles (225 en 2022), ce qui correspond à 332 enfants accueillis (340 en 2022). 69,3 % des enfants étaient de Lécousse (66,2 % en 2022).

Concernant le bilan financier, le total des dépenses s'est élevé à 260 114,64 € et les recettes à 155 108,42 €. Le reste à charge pour la commune a donc été de 105 006,23 €, soit 41 % des dépenses (35 % en 2022). Le coût de revient communal par journée et par enfant a été de 17,35 €.

Relais Petite Enfance Am Stram Gram

En 2023, 56 ateliers d'éveil ont été organisés à Lécousse (deux séances hebdomadaires depuis février 2023). Au total, ces ateliers ont réuni 80 enfants, 18 assistantes maternelles et 6 parents.

L'arrivée de Lolita Auffray en février pour l'animation d'un 2^{ème} atelier d'éveil chaque semaine, le spectacle « Timéo et ses amis » en juin 2023, et la conférence « Le sommeil chez le nourrisson et le jeune enfant » à Romagné en octobre 2023 (50 participants) ont fait partie des temps forts de l'année.

Concernant le bilan financier, le total des dépenses a été de 53 144,59 €. Déduction faite des recettes, le reste à charge s'est élevé à 2 416,40 € pour les 4 communes (Javené, Lécousse, Romagné, Saint-Sauveur-des-Landes). Pour Lécousse, s'ajoute le coût du 2^{ème} atelier d'éveil réalisé par la mise à disposition d'un agent de la commune de Saint-Georges-de-Reintembault, pour un montant de 2 114,53 €.

Rigolo Comme la Vie : une nouvelle micro-crèche à Lécousse



Majoritairement implanté dans les Hauts-de-France depuis 2005, le réseau de crèches Rigolo Comme la Vie poursuit son développement en Ille-et-Vilaine.

Après Rennes, Bais, Janzé ou encore Vitré, le réseau a ouvert une micro-crèche à Lécousse le 25 mars dernier. Installée au 18 rue du Pont-Sec, la structure accueille 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans (6 ans pour les enfants en situation de handicap), de 7 h 30 à 18 h 30.

L'équipe va proposer un projet pédagogique « intergénérationnel », en lien avec la construction à proximité de 5 futurs logements pour seniors. Des ateliers d'échange et de partage entre les enfants et les seniors seront organisés et, au quotidien, les rires des enfants jouant dans le grand jardin viendront agrémente les journées des aînés.

Selon Rigolo Comme la Vie, les points forts de la micro-crèche de Lécousse sont :

- une structure neuve dans une jolie maison située en cœur de bourg, aménagée selon les normes Petite Enfance pour un cadre de vie sécurisant et bienveillant en plain-pied
- un projet pédagogique spécifique « Favoriser les relations intergénérationnelles », en lien avec les 5 futurs logements pour seniors
- un accompagnement des enfants autour des valeurs d'empathie, d'estime de soi et de respect du rythme de chacun
- un accompagnement des parents : café-parents, magazine Journal des Parents, application web et mobile, podcasts parentalité.

Plus d'infos sur www.rigolocommelavie.fr

RPE Am Stram Gram : les rendez-vous

Parents employeurs : une réunion d'information

Le Relais Petite Enfance (RPE) Am Stram Gram va organiser une réunion d'information collective pour les parents-employeurs le mercredi 17 avril, de 19 h à 21 h, à l'Escale EVS, à Romagné. Des thèmes tels que les aides financières (Caf, MSA), le contrat de travail et la rémunération seront abordés. Sur inscription auprès de Morgane Le Bozec, responsable du RPE - Tél. 06 45 10 23 02 - rpe@lecousse.fr

Conférence : les écrans dans la vie des jeunes

Le RPE va organiser une conférence le jeudi 13 juin, à 20 h, à la salle Émeraude de Lécousse, sur le thème « Les écrans dans la vie des enfants et des adolescents ». Cette conférence sera animée par Élisabeth Baton-Hervé, spécialiste de l'éducation à l'image et aux médias numériques.

Spectacle : « Drôles de pommes » au Pôle Enfance

Le Pôle Enfance de Lécousse accueillera le spectacle « Drôles de pommes » le lundi 17 juin. Destiné aux assistantes maternelles et aux enfants



qu'elles ont en garde, ce spectacle interactif et ludique abordera les thèmes de l'amitié et du cycle de la nature.

Ateliers d'éveil : deux séances par semaine

Rappelons que le RPE organise, en période scolaire, des ateliers d'éveil au Pôle Enfance de Lécousse les lundis et mardis de 9 h 30 à 11 h 30 (photo). Ces ateliers, gratuits et sur inscription, sont destinés aux assistantes maternelles de Lécousse accompagnées des enfants (avant leur scolarisation) qu'elles ont en garde.

Morgane Le Bozec, la responsable du RPE, assure également une permanence physique (sur rendez-vous) et téléphonique les lundis de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél. 06 45 10 23 02 - rpe@lecousse.fr

à noter

> Accueil de loisirs : les inscriptions pour l'été

Pour la période du 8 juillet au 2 août, les inscriptions à l'accueil de loisirs se feront du 21 mai au 21 juin.

Pour la période du 5 au 31 août, les inscriptions se feront du 21 mai au 5 juillet.

> Dispositif : les Chantiers à Caractère Éducatif

Les Chantiers à Caractère Éducatif (ex-dispositif Argent de Poche) se dérouleront pendant les vacances de printemps et d'été. Ces chantiers sont destinés aux jeunes de 16 et 17 ans. Il s'agit de réaliser des travaux simples et sans danger sur un temps de 3 h 30, pour une indemnité de 15 €. Les jeunes sont encadrés par des agents de la commune.

Il est encore temps de s'inscrire pour les vacances d'été. Les informations et les documents sont disponibles sur www.lecousse.fr.

le chiffre

> 72

C'est le nombre de jeunes de 6 à 18 ans inscrits cette saison dans un club du territoire de Fougères Agglomération pour pratiquer une activité sportive ou culturelle non proposée par les associations de Lécousse. La commune prend en charge une partie du coût de l'adhésion, à hauteur de 20 € par jeune. Le montant total du dispositif s'élève donc cette année à 1 440 €.

CMJ : en visite au Secours Populaire



Depuis 2018, les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) réalisent chaque année avant Noël une collecte de jouets, jeux et autres livres au profit du Secours Populaire. Les nouveaux membres ont souhaité mieux connaître cette association caritative. En début d'année, ils se sont rendus dans les locaux fougerais où ils ont été accueillis par Yannick Tual. Le président de l'association leur a expliqué le fonctionnement de la structure et son champ d'action dans le Pays de Fougères. Il leur a également fait visiter la boutique située rue de la Forêt. Les jeunes ont particulièrement apprécié cette rencontre.

Gym Club Lécousse : une certification QUALICLUB Bronze



En février dernier, le Gym Club Lécousse s'est vu décerner la reconnaissance « Club Affilié Bronze » par le Comité régional de la Fédération Française de Gymnastique. Attribuée à l'issue d'une évaluation, cette distinction récompense un club qui :

- diffuse et respecte les valeurs et chartes de la FFGym
- développe au moins une activité de loisir
- forme ses juges, encadrants et cadres
- s'insère dans la vie associative locale
- dispose d'un lieu de pratique adapté et sécurisé

Grâce à cette reconnaissance, le club bénéficiera d'un accompagnement et d'un soutien logistique du Comité régional et du Comité FFGym 35. « *Nous sommes très fiers de cette distinction* » confie Cédric Laborde, président du Gym Club Lécousse. « Elle récompense le travail mené au quotidien par les membres du bureau et les coaches. »

Le club ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et vise, à terme, la reconnaissance « Club Affilié Argent ».

La Régalante : la nouvelle véloroute inaugurée



La Régalante, le nouvel itinéraire cyclable qui relie le Mont-Saint-Michel à Nantes, a été inauguré localement les 23 et 24 mars derniers.

L'itinéraire de 275 km, relativement plat et accessible à tous, est conçu en 9 étapes. Deux d'entre elles passent par le Pays de Fougères : celle reliant Maen-Roch à Fougères (19 km) et celle partant de Fougères pour rejoindre Vitré (32 km). Le parcours offre un beau maillage cyclable sur le Pays de Fougères. Vitré et le Mont-Saint-Michel deviennent accessibles en toute sécurité, sur un tracé en majeure partie issu d'ancienne voie de chemin de fer.

Initié en 2021, le projet de la Régalante est le fruit de la coopération du comité d'itinéraire composé de 3 départements (Manche, Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine) et des 10 intercommunalités traversées par l'itinéraire, dont Fougères Agglomération.

Plus d'infos sur www.destination-fougères.bzh

Agenda : les dates à retenir

Vélo US Lécousse

Les samedi 20 et dimanche 21 avril : Rando Vélo ouverte à toutes et tous, amateurs ou aguerris. Circuits balisés. Parcours VTT en forêt (25 à 55 km), route (60 ou 80 km). Nouveauté 2024 : une formule Gravel 40 à 80 km (tracé sur GPS). Inscription, départ à partir de 13 h 30 le samedi, à partir de 7 h 30 le dimanche. Ravitaillement sur les parcours, casse-croûte et boisson à l'arrivée, lavage vélo. Tarif 7 € adultes, réduit - 18 ans.

Tai Chi Jardin Intérieur

En juin, l'association invite toutes les personnes qui souhaitent découvrir le Tai Chi à venir participer aux cours, gratuitement, le mardi de 14 h 30 à 16 h ou de 18 h 45 à 20 h 15. Les cours se déroulent à Espace 13, salle Belle Île, 13 rue du Pont-Sec. Contact : 06 99 59 97 87.

Alliance Judo Fougères

Le samedi 15 juin, l'Alliance Judo Fougères organisera à la salle des sports de Lécousse, toute la journée, le gala de fin de saison de tous les clubs de l'Alliance (remise des nouvelles ceintures et des différentes récompenses), en présence d'une championne de judo.

Palet Lécousois

Samedi 15 juin : concours de palets ouvert à tous.

ACLÉ

Dimanche 14 avril : concert de la chorale Solaria à 15 h 30 à la salle Hermine.

Du samedi 22 au lundi 24 juin : exposition des ateliers de l'ACLÉ à l'espace Irène Frain.

Vendredi 5 juillet : concert des ateliers musique de l'ACLÉ à partir de 20 h à la salle Hermine.

Gym Club Lécousse

Vendredi 21 juin : gala de fin d'année

Amicale des aînés

Dimanche 7 avril : bal de Lécousse avec Stéphane Mercier.

Mardi 16 avril : repas de printemps.

Vendredi 7 juin : sortie à la Michaudière.

Mercredi 12 juin : fête de l'amitié à Saint-Coulomb.

Lundi 17 juin : anniversaires du 1er semestre.

Mardi 2 juillet : repas champêtre.

Lundi 7 octobre : concours de belote.

Mardi 8 octobre : repas cantonal organisé par Saint-Sauveur-des-Landes à Beaucé.

Date à déterminer : repas de fin d'année.

Dimanche 15 décembre : bal de Lécousse avec Stéphane Fauny.

Comité des fêtes

Les samedi 22 et dimanche 23 juin : fête de la Saint-Jean.

Dimanche 17 novembre : braderie du jouet.

Forum des associations

Le Forum des associations se tiendra le **vendredi 6 septembre**, à partir de 18 h, à la salle Hermine.

Classes 4

La fête des Classes 4 aura lieu le **samedi 5 octobre** à la salle Hermine. Photos, repas, animation et soirée dansante seront au programme.

Contacts : Guylène Duclos au 06 06 47 41 16 ou Daniel Penetier au 06 95 13 40 12.



Chorale Solaria : concert le dimanche 14 avril



Au sein de l'ACLÉ, Solaria regroupe 34 choristes dirigés par Jordan Olivier, le chef de chœur. La chorale évolue dans un répertoire très varié : chansons contemporaines, francophones ou étrangères, negro-spirituals, chants traditionnels, etc.

Solaria donnera un concert le dimanche 14 avril, à 15 h 30, à la salle Hermine. La chorale partagera la scène avec le chœur Trégorissimo de Louannec, dans les Côtes d'Armor.

- Tarif 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans
Renseignements au 06 78 02 03 53 ou 06 44 28 89 37.

UNC Lécousse : Maryvonne Legros présidente



Une page s'est tournée à l'UNC Lécousse. En février dernier, l'ancienne présidente Yvette Pelée de Saint Maurice a passé le relais à Maryvonne Legros, dont le mari est membre de l'association depuis de nombreuses années. Le nouveau bureau se compose comme suit : Philippe Feuvrier vice-président, Lionel Raite secrétaire, Jean-Pierre Legros secrétaire adjoint, Victor Briand trésorier, René Delaunay trésorier adjoint, Henri Souvenet, Julien Janvier et Pierre Legall membres.

Les prochains rendez-vous de l'UNC Lécousse seront la cérémonie du 8 mai et la traditionnelle fête familiale avec méchoui le dimanche 9 juin. Autre événement : une cérémonie aux monuments aux morts, le dimanche 2 juin, à l'occasion du passage à Lécousse du « Relais du Souvenir Morbihan ». Organisée pour célébrer le 80^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, cette course reliera Utah Beach à Plumelec (22) en cinq jours.

Le saviez-vous ?



> ACLÉ : un atelier jeu d'échecs

Proposé depuis septembre dernier par l'ACLÉ, l'atelier échecs propose à ses 14 adhérents (enfants et adultes) des séances de jeu, initiation et perfectionnement.

Les ateliers se déroulent tous les lundis, à partir de 18 h, à l'espace Irène Frain. N'hésitez pas à venir pour faire une ou deux séances d'essai et, pourquoi pas, vous inscrire (les inscriptions sont possibles tout au long de cette première année).

Contact : Laurent au 06 84 57 99 44.

COP28 : la participation de Lolita Couchene

En décembre dernier, Lolita Couchene (à droite sur la photo), jeune Lécoussoise de 23 ans, s'est rendue à la COP28 avec sa camarade Altynai Bidaubayle.



Cet événement international, qui s'est déroulé à Dubaï, a réuni tous les États du monde pour négocier autour des enjeux climatiques. Lolita y a participé notamment en tant que chargée de campagne pour le mouvement international de jeunesse World's Youth for Climate Justice. L'enjeu de cette COP28 : porter le plaidoyer de son mouvement et revendiquer la prise en compte de la jeunesse dans les procédés internationaux lors de rencontres avec les délégations et équipes des États. Le Conseil municipal a soutenu son action en lui allouant une bourse jeune d'un montant de 350 €.

« La COP28 a été un accélérateur de plaidoyer pour notre mouvement » confie-telle. « Avoir au même endroit et au même moment une concentration d'actrices et d'acteurs pertinents était une occasion inespérée pour se faire entendre ».

Plus d'infos sur le compte Instagram wy4cj.france

Médiathèque : l'actualité



Le 4 juin, les bénévoles de la médiathèque partageront leurs coups de cœur lors de la séance « Limoitout ».

L'illustratrice Peggy Nille à l'honneur

Dans le cadre de la parenthèse « Jeu », venez découvrir en avril les œuvres foisonnantes de détails et de couleurs de l'illustratrice Peggy Nille. Cette exposition ludique de « recherche et trouve » est à parcourir seul ou en famille. Les œuvres sont extraites des albums Recherche et trouve dans la jungle et Je compte jour après jour.

Des ateliers créatifs autour de l'expo seront proposés :

- mercredi 10 avril à 14 h 30 : « Fabrique des plumes avec tes mains »
- mercredi 24 avril à 10 h 30 et 17 h : déco et graphisme à la manière de Peggy Nille

Ces ateliers s'adressent aux adultes et enfants à partir de 4 ans sur inscription.

D'autres livres de l'illustratrice seront à disposition, ainsi que des livres-jeux variés : escape-game, énigmes, recherche et trouve, méli-mélo, labyrinthe, etc.

Les arbres remarquables

Réalisée par Fougères Déclic Photo et Fougères Environnement, cette exposition présentera en juin la diversité des arbres qui nous entourent dans le Pays de Fougères. Des documents sur les arbres compléteront l'exposition.

Limoitout

Le mardi 4 juin, à 20 h, les bénévoles de la médiathèque vous invitent pour la deuxième fois de l'année à partager leurs coups de cœur de lectures, musique, films, etc. Un rendez-vous convivial pour apporter et piocher des idées ! Entrée libre.

Lire à tout prix

Les médiathèques de Fougères Agglomération organisent chaque année le prix « Lire à tout prix ». Six romans sont sélectionnés par une équipe de bibliothécaires. Pour participer, il faut en lire un maximum et voter pour son préféré avant le 15 septembre.

Voici les titres en lice pour 2024 : Cinq petits indiens de Michelle Good, Les Ailes collées de Sophie de Baere, La Famille de Naomi Krupitsky, Les Mangeurs de nuit de Marie Charrel, De nulle part de Claire Favran, Alfie de Christophe Bouix.

Ces titres sont à retrouver à la médiathèque.

En images : le carnaval du comité des fêtes



Temps fort annuel organisé par le comité des fêtes, le carnaval s'est déroulé le samedi 23 mars, avec la participation des deux écoles de la commune. Les enfants et des parents ont participé au défilé très coloré. Ils avaient revêtu des beaux costumes préparés avec soin.

Tarifs communaux : l'actualisation 2024

► Salle Émeraude

Vin d'honneur	67,00 €
Réunion	67,00 €
Buffet froid.....	96,00 €
Tarif week-end	200,00 €
Chèque caution.....	100,00 €

► Salle Belle île

Vin d'honneur avec verres	44,00 €
Réunion	44,00 €
Buffet froid.....	60,00 €
Tarif week-end	100,00 €
Chèque caution.....	100,00 €

► Espace Irène Frain - Hall d'exposition

Location pour une journée.....	29,00 €
Location pour une semaine	101,00 €
Location semaine supplémentaire	79,00 €/semaine
Chèque caution.....	100,00 €

► Salle Hermine

Associations de Lécousse

Salle sans cuisine	202,00 €
Salle avec cuisine.....	328,00 €
Tarif week-end sans cuisine	382,00 €
Tarif week-end avec cuisine	508,00 €
Vin d'honneur avec verres.....	211,00 €

Particuliers de Lécousse

Salle sans cuisine	333,00 €
Salle avec cuisine.....	438,00 €
Tarif week-end sans cuisine	513,00 €
Tarif week-end avec cuisine	618,00 €
Vin d'honneur avec verres.....	198,00 €

Location de matériel

Sono	33,00 €
Écran	33,00 €
Chèque caution.....	400,00 €

► Cimetière

Concession.....	385,00 €
Concession 50 ans	600,00 €
Concession 30 ans enfant	gratuit
Columbarium 15 ans.....	470,00 €
Columbarium 30 ans.....	900,00 €
Columbarium 50 ans	1560,00 €
Caveau provisoire	62,00 €

► Vélos à assistance électrique

Location 6 mois.....	180,00 €
Location 1 an.....	304,00 €
Chèque caution.....	750,00 €

Déchets ménagers : changement des jours de collecte

Le SMICTOM du Pays de Fougères a mis en place une nouvelle collecte des déchets depuis le 29 janvier dernier. À Lécousse, la collecte est effectuée :

- le jeudi des semaines paires pour les ordures ménagères (poubelle grise)
- le jeudi des semaines impaires pour le tri sélectif (poubelle jaune)

Rappelons que les bacs sont à présenter la veille au soir et à rentrer dès que possible une fois la collecte effectuée.

Concernant la mise en place de la redevance incitative, l'année 2024 sera une année test durant laquelle les usagers pourront évaluer leur utilisation du service. Les levées des bacs gris seront enregistrées, mais pas comptabilisées pour le calcul de la facture. La redevance incitative deviendra effective en 2025.

- SMICTOM du Pays de Fougères - Tél. 02 99 94 34 58
- accueil@smictom-fougères.fr - www.smictom-fougères.fr

Visite : les usines de traitement des déchets

Savez-vous que vos ordures ménagères sont transformées en énergie verte ? Et que vos emballages ont une deuxième vie qui les attend après votre geste de tri ? Pour le découvrir, vous pouvez visiter le centre où sont triés vos sacs jaunes et vos emballages ménagers (au Rheu) ou bien l'usine de valorisation énergétique de vos ordures ménagères (à Vitré).



Des visites guidées sont proposées tout au long de l'année par S3T'ec, le Syndicat public de Traitement et de Valorisation des déchets ménagers pour le compte du SMICTOM Sud Est 35 et du SMICTOM du Pays de Fougères. Il suffit de s'inscrire sur le site Internet www.s3tec.bzh (rubrique « Les outils de traitement » > « visiter un site »).



PASCAL TUAL
CARRELAGE

PASCAL TUAL E.U.R.L

CARRELAGE-FAIENCE

REVETEMENT DE SOLS

BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20

3, boulevard André Malraux - 35133 LECOUSSE

ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95

35460 St-Brice-en-Coglès

Etat-civil

Naissances

15 décembre 2023 : HAMARD Tino - 30, rue Elisa Mercoeur
 24 décembre 2023 : BALAN LODE Elio - 13, rue Alliaume
 7 janvier 2024 : BEDELET Enzo - 4, rue Sainte Anne
 11 janvier 2024 : BENOIT Paul - 6, Pérouzel
 20 janvier 2024 : GAVARD Aloïs - 18, rue Jacqueline Auriol

Décès

23 décembre 2023 : BENITO Pierre - 12, rue Francois Cevert
 16 janvier 2024 : GÉLOIN René - 10, rue Pierre Beylet
 20 janvier 2024 : CHEMIN née MOREL Marie-Ange - 48, la Burelais
 9 février 2024 : BOUFFORT née SERRAND Marie-Thérèse - 9, rue de l'Aiguillon

ENTREPRISE

POMMEREUL

02.99.99.43.40

www.pommereul.com

Installation
Dépannage
Magasin

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES



3, rue Théodore Levannier
Z.A. La Meslais - 35133 LÉCOUSSE

Les permis de construire

- SCI HELGI - 6 bis, rue Théodore Levannier : la construction d'un bâtiment à usage industriel. Arrêté du 16/11/2023.
 - STPF - 7, rue du Pigeon Blanc : la construction d'un bâtiment pour l'Association Santé au Travail en Pays de Fougères. Arrêté du 24/01/2024.

Les déclarations préalables

- M. LAHOGUE Erwan - 1, rue Saint-Corentin : la construction d'un carport. Arrêté du 20/12/2023.
- FOUGERES DISTRIBUTION- 2, rue Jacques de Tromelin : l'aménagement d'un accès supplémentaire. Arrêté du 20/11/2023.
- M. et Mme AROT Paul - 2, rue de la Noé : la division en vue de construire. Arrêté du 08/01/2024.
- M. BOISROUX Franck - 5, chemin de la République : la modification de la terrasse surélevée et le remplacement d'une porte. Arrêté du 13/12/2023.
- EDF ENR - 1A, allée d'Oviédo : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 17/12/2023.
- M. BOUSCAUD Olivier - 38, boulevard de Bliche : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 22/12/2023.
- M. DIVAY Michel - 31, rue Paul Gauguin : l'extension de la maison d'habitation. Arrêté du 15/12/2023.
- M. LEGEARD Victor - 1, rue Saint-Patern : la construction d'un carport et l'extension d'un garage existant. Arrêté du 28/12/2023.
- M. AUDO Steven - 3, la Maison Neuve : la modification de la couverture de l'habitation. Arrêté du 25/01/2024.
- SASU HOMELOG- 21, rue Pierre Beylet : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 01/01/2024.
- M. DELAUNAY Louis - 11, rue Camille Claudel : l'installation d'une pergola. Arrêté du 04/01/2024.
- SAS NOUVEL'R - 3, allée de la Basse Bayette : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 10/01/2024.
- Mme REGIS Estelle - 5, rue d'Espagne : le remplacement de la porte de garage. Arrêté du 11/01/2024.
- M. LEMEUNIER Yannick - 15, hameau des Cordiers : la modification des ouvertures. Arrêté du 13/01/2024.
- M. JEULAND Joseph - 7, rue du Châtaignier : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 13/01/2024.
- SCI MOONLIGHT - 16, place Saint-Martin-Des-Champs : le remplacement de la porte de garage. Arrêté du 20/01/2024.
- Mme BOUVIER Jeanne - 12, rue de Folleville : la modification des clôtures. Arrêté du 22/01/2024.
- M. VRIGNON Riwall - 7, rue du Vallon : le remplacement d'une fenêtre par une porte de service. Arrêté du 22/01/2024.
- M. HELLOUIN Cédric - 10, rue Bouessel du Bourg : l'installation d'un portail et de claustras. Arrêté du 04/02/2024.
- Mme RAMEL Isabelle - 14, la Meslais : l'installation de fenêtres de toit. Arrêté du 05/02/2024.
- NOVA ENERGIE - 20, chemin de la République : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 05/02/2024.
- CERFRANCE BROCELIANDE- 4, boulevard André Malraux : la modification des façades et des menuiseries et la création d'une terrasse. Arrêté du 10/02/2024.
- M. BELLOIR Stéphane - 5, rue François Cevert : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 15/02/2024.
- Mme GOUIN Cécile - 6, rue des Tisserands : la modification des clôtures. Arrêté du 17/02/2024.
- M. CANTO René - 7, rue François Cevert : l'installation d'un abri de jardin avec panneaux photovoltaïques. Arrêté du 19/02/2024.
- M. SENECHAL Olivier - 20, chemin de la République : l'installation d'une clôture, d'un portail et d'un portillon. Arrêté du 19/02/2024.
- Mme BERTIN Edwige - 14, rue Mozart : le changement de fenêtre et de fenêtres de toit. Arrêté du 25/02/2024.
- NWJ MET 3 - rue Théodore Levannier : la mise en œuvre d'un élément préfabriqué de stockage d'énergie. Arrêté du 12/02/2024.
- Mme TROUVE Sandrine - 3, rue Lenoir de la Cocherie : la modification des clôtures. Arrêté du 12/03/2024.
- M. RABINEAU André - 12, rue Simone de Beauvoir : la modification des clôtures. Arrêté du 12/03/2024.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr

Les n^{os} utiles

Pôle Santé :

Dr Éléonore Salardaine, médecin généraliste

Dr Ronan Garnier, médecin généraliste

02 22 66 89 23

Karine Dobbels, infirmière en pratique avancée

06 70 98 18 94

Pharmacie :

Pharmacie du Parc : 02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue

02 99 94 37 99

Sophie Chaupitre, infirmière

Karine Meunier, infirmière

02 99 94 37 75

Myriam Juguët, hypnothérapeute

06 25 41 29 07

Sophrologue, praticienne en cohérence cardiaque :

Raphaële Granger : 07 69 61 36 65

Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais : 06 49 32 15 69

Ostéopathes :

Mathilde Davoust Virgil Hamelin

07 71 58 50 55 06 45 93 39 54

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné

Cabinet dentaire du Parc :

Dr Christophe Horel : 02 99 99 77 77

Cabinet d'ophtalmologie :

Dr Petros Skandalis : 02 99 99 16 78

Et si vous preniez le
BUS
PLUS ÉCOLOGIQUE
MOINS CHÈRE

AGGLO
SOURF
Un réseau opéré par
MORVAN
POURCHES
www.lesurf.fr

Travaux de bricolage ou jardinage : les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

**Ces travaux sont interdits
les dimanches.**

LD CHARPENTE
CHARPENTES - OSSATURE BOIS - TERRASSE - BARDAGE

06 29 94 59 00
06 70 03 36 46
ld.charpentes35@gmail.com

6 bd de la Côte du Nord - 35133 LECOUSSE

E.Leclerc

Lécousse - Faugères



Flashez & retracez nos catalogues !



Boucherie



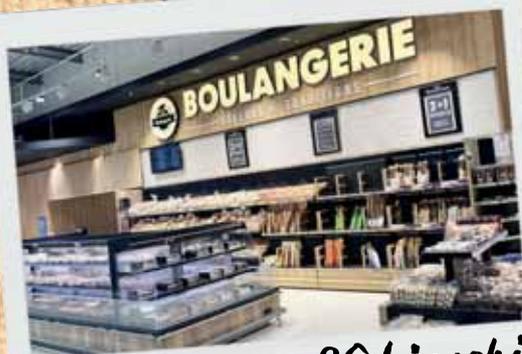
Poissonnerie



Charcuterie Traiteur



Primeur



Boulangerie Pâtisserie



Fromagerie

Pour toute commande, contactez-nous au 02.99.94.80.00

E.Leclerc
Lécousse - Faugères



E.Leclerc
DRIVE

parapharmacie
E.Leclerc

Suivez-nous :

